



## LES VERTUS D'UN TEMPS SUSPENDU

### Une évaluation dialogique du dispositif « solidarité »

Par Jean Blairon

Dans l'analyse que Jacqueline Fastrès a consacrée aux bénéficiaires du dispositif bruxellois « Solidarité », on trouve la confirmation qu'il existe bien un public de jeunes qui ne trouvent pas de place significativement profitable pour eux dans les dispositifs institutionnels existants. Trop âgés pour être pris en charge par l'aide à la jeunesse, trop en difficultés ou peut-être trop isolés pour s'engager dans les organisations de jeunesse, trop éloignés de l'emploi pour être pris en charge dans les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle.

L'enquête réalisée auprès des bénéficiaires du dispositif Solidarité montre que ce manque institutionnel peut être comblé d'une façon à tout le moins satisfaisante par l'offre d'une « année citoyenne » : les effets engrangés sont globalement positifs et ce, compte tenu de la diversité sociale et culturelle du public qui est prônée par l'association.

Nous avons souhaité réaliser un « tour » supplémentaire, pour donner l'occasion à un petit groupe de stagiaires d'aborder les questions stratégiques d'évaluation à partir de leur vécu subjectif (ainsi que de celui de leurs compagnons de route). Partir de l'expérience vécue, sous le mode du récit et du débat collectifs, nous paraissait en effet de nature à permettre une approche partiellement complémentaire de l'enquête questionnaire.

Un groupe de volontaires a été réuni à cet effet, appartenant à des cohortes différentes. Une journée de débats a été pilotée par nous, dont la trame a été la suivante.

- Rappel par les responsables de Solidarité des choix qu'ils ont fait pour proposer aux volontaires le programme qu'ils ont vécu ; définition de leur horizon d'attentes par rapport aux effets potentiels du programme. En d'autres termes, les responsables ont été invités à définir les orientations de leur engagement (les finalités de leur action) et les « mises » qui ont été les leurs pour tenter d'y parvenir (« on a parié sur ceci... »).
- Premier tour de réactions « individuelles »<sup>1</sup> des volontaires, à partir des questions suivantes :
  - « avec quel élément exposé vous sentez-vous le plus en phase ? »
  - « Quel est dans votre expérience le plus grand écart constaté par rapport à ce que les responsables avaient prévu ou imaginé ? »
  - « De quoi ont-ils oublié de parler d'après vous (en référence par exemple au vécu « officieux » du programme) ? »
- Réactions des responsables de l'association : demande d'éclaircissements, remarques complémentaires ou opposées, etc.
- Travail collectif sur les recommandations : « qu'est-ce qu'il faudrait garder, changer, ajouter, retirer... »

1. Chacun a été invité à s'exprimer en son nom propre, mais aussi à relater des éléments qui ont été vécus par son groupe.



## LES VERTUS D'UN TEMPS SUSPENDU - Une évaluation dialogique du dispositif « solidarité »

Nous allons relater ici les éléments saillants qui sont ressortis des échanges<sup>2</sup>. Nous les formulons en « montant en généralité », dans la mesure où l'objectif prioritaire que nous poursuivons ici n'est pas de définir des recommandations aux cadres et aux instances de l'association (ce fut l'objet d'un débat en « comité d'accompagnement »), mais bien de tenter d'identifier une trame de questions qui peuvent concerner une série d'associations qui sont concernées, de près ou loin, par ce type de problématique, d'une part, et guider des promoteurs qui souhaiteraient tenter de mettre sur pied des expériences similaires, d'autre part.

Au-delà, sont concernées une série de représentations touchant le volontariat et le désintéressement, la jeunesse qui entre dans la zone floue, de plus en plus étendue semble-t-il, où il s'agit d'adopter des comportements d' « adulte » sans bénéficier nécessairement des moyens (économiques, sociaux, culturels) qui sont inhérents à cet état.

### 1) Continuer à payer le prix institutionnel de la transversalité ?

Le projet initial de l'association se veut en effet, on l'a vu, à l'intersection d'une initiative « jeunesse » (offrir des occasions d'expérimentation sociale, culturelle, citoyenne), « insertion » (travailler au projet du jeune, dans une optique socio-professionnelle) et « aide à la jeunesse (voire santé mentale) » (aider de jeunes adultes en difficulté, même s'ils ne correspondent plus aux critères d'âge définis par le décret de 1991).

Un projet institutionnel qui souhaite se placer à l'intersection de plusieurs offres sectorielles risque évidemment de n'atteindre aucune des cibles que l'on souhaite ainsi articuler (de n'être ni assez large ni assez pointu, selon les secteurs considérés). En outre, l'image institutionnelle peut s'avérer brouillée, et le soutien des pouvoirs publics peut prendre la forme d'un carrousel sans fin (« ce serait plutôt l'autre qui devrait vous subventionner »).

Le vécu des volontaires réunis permet sans ambiguïté de déclarer que le choix de la transversalité doit être confirmé, au-delà des difficultés institutionnelles qu'il peut générer.

Du point de vue des volontaires, c'est bien le « cocktail » qui leur a été proposé qui leur a convenu en tant que tel. Ce constat pose d'ailleurs la question de l'écart qui peut exister entre ce type de demandes et les évolutions des modes de contractualisation entre associations et pouvoirs publics : ces modes semblent obéir à des logiques de catégorisations de plus en plus en pointues (logiques de « niches », actions de plus en plus normées, notamment en termes quantitatifs – nombre d'heures, nombre de réalisations, etc.), alors même que les appels politiques à la « transversalité » sont de plus en plus nombreux... On pourrait même aller jusqu'au paradoxe : plus les déclarations de politique sociale et culturelle parlent de transversalité, moins les associations qui la pratiquent effectivement ont de chance d'être subventionnées...

### 2) La contrainte la plus forte : celle du temps

Les récits d'expérience des volontaires mettent en avant que les difficultés principales qu'ils avaient à affronter avant leur entrée dans le projet étaient liées au temps : pour beaucoup, l'expérience sociale du

2. Un rapport complet des échanges a été rédigé par J. Fastrès et envoyé à chaque participant du « focus-group ».

temps est celle d'un temps vide sans « à-venir », selon le mot de Pierre Bourdieu<sup>3</sup>. L'offre de Solidarité leur permet une autre expérience du temps, celle de ceux qui sont « tout à leur affaire », ce qui donne aux volontaires d'une part une caution (ils ne sont plus décriés pour leur inactivité) et un entraînement (une raison de se mobiliser).

Mais il convient de bien percevoir que ce deuxième vécu (être plongé dans le temps de ceux qui sont « tout à leur affaire ») a une fonction de mise en suspens jugée salutaire : il redevient possible de souffler, d'accumuler des expériences sans exigence de visée trop précise, d'échapper à l'obligation de se déterminer au plus vite.

La double face du vécu social du temps, pour les volontaires, est donc bien celle d'un temps rempli à court terme, mais libéré d'une contrainte jugée excessive de « détermination » individuelle (« décide-toi » « prouve que tu as envie de travailler », etc.).

Ces propos nous permettent de mesurer le poids paradoxal des programmes qui prétendent offrir une aide à la projection dans l'avenir : ils constituent au moins dans certains cas une aggravation du problème plus qu'une solution à celui-ci.

### 3) Les deux sens du projet

Dans le droit fil de ces réflexions, il convient de distinguer deux acceptions très différentes du terme « projet », désormais omniprésent dans tous les programmes sociaux et culturels.

Une première conception du « projet » évoque la qualité d'une introspection : il convient par une interrogation fouillée de soi-même de trouver « l'accord profond » à partir duquel la trame d'un avenir pourra être esquissée. Cette conception postule au fond que ceux qui n'ont pas trouvé leur voie n'ont pas bien interrogé les tréfonds de leur personne<sup>4</sup>, d'une part, et, d'autre part, qu'une fois cette interrogation mieux réalisée, une voie ne pourra que se libérer et se réaliser.

La deuxième conception considère à l'inverse que le « projet » n'est que la conséquence, souvent peu prévisible, de tentatives multiples de « connexions » à des expériences que l'on n'aurait pas tentées parce que tout simplement les repères que l'on possédait ne permettaient pas de les imaginer.

Il est clair que nous trouvons dans la société d'aujourd'hui une prééminence critiquable de la première acception, dont on peut penser qu'elle n'est que le placage sur les moins favorisés de la fiction qu'aiment à entretenir à leur sujet ceux qui ont « réussi » : ils ne devraient leur succès qu'au courage de leur industrie, elle-même présentée comme une « vocation ». Il peut effectivement être personnellement très valorisant de faire l'impasse sur les lois de la reproduction sociale et sur l'importance des capitaux dont on est de fait l'héritier, et qui expliquent bien des trajectoires...

En tout cas, pour les volontaires interrogés, c'est manifestement la deuxième acception qui a prévalu, et qui leur a permis de sortir d'une impasse où le cercle des chances était fort réduit, et celui des espérances variait entre le désenchantement et l'illusion.

3. P. Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997

4. Dans une version faussement progressiste, on accusera même les institutions, par exemple scolaires, de n'en avoir pas laissé l'occasion...



## 4) L'affirmation de soi dans l'interaction

Les volontaires insistent aussi sur l'importance de la mixité sociale et culturelle des groupes, mais, il faut bien le dire, d'une manière qui tranche avec les propos éthérés qui font l'éloge magique de la différence. Manifestement, les interactions sociales dans les groupes ont été rudes et ont constitué une part importante de l'apprentissage ; les manières convenues de s'affirmer ont été battues en brèche : ni les manières codées de s'affirmer dans un groupe qui se structure sur une manière de transgression (et où l'affirmation de soi est au fond réglée par le collectif, sans guère de place pour l'individu), ni le privilège de l'introspection et de la singularité (où la dimension collective est de fait plutôt absente) n'ont pu être maintenus.

La distance sociale à réduire était manifestement grande et on sent que le travail de rapprochement a été pénible et a laissé beaucoup de traces.

On peut penser que la diversité des activités proposées a renforcé dans un premier temps l'effet de distance : pratiquer des activités manuelles, pour une partie des volontaires, était fort éloigné de leur capital culturel et scolaire ; se confronter à des expériences d'animation l'était tout autant pour d'autres.

Il convient donc d'accorder sa juste place, en évaluant ce type d'expérience, au couplage mixité sociale/ diversité des expériences, tel que ce couplage contribue à désajuster chacun de ses repères personnels : chaque volontaire a été amené à rencontrer des jeunes situés différemment dans l'espace social et ce, en étant obligé de se confronter à des activités dont son capital culturel tenait éloigné.

D'une certaine manière, en forçant le trait, il s'agit moins dans ce programme de tâter d'une diversité d'activités pour « se trouver », que d'expérimenter collectivement la distance d'avec soi, pour, dans un premier temps en tout cas, perdre ses repères habituels.

## 5) La citoyenneté, une plus-value ?

Il reste que pour certains jeunes, l'expérience de l'année citoyenne était celle de « la dernière chance » : les programmes institutionnels existants étant soit trop ciblés soit trop exigeants (nous entendons par là que certains programmes posent comme condition à l'inscription l'existence d'éléments qui ne pourront être acquis que grâce à l'action elle-même : être motivé, avoir un projet, être responsable, etc.).

A entendre les participants au « focus groupe », ce n'est en tout cas pas la finalité citoyenne (l'engagement désintéressé au service de la collectivité) en tant que telle qui produit les effets principaux.

Le caractère « citoyen » est porteur d'un capital symbolique fort, qui s'exprime dans le « statut » de volontaire. Ce point paraît essentiel pour initier et soutenir le processus : il apparaît comme la condition sine qua non des autres composantes, ou, en d'autres termes, comme la condition nécessaire mais non suffisante des effets positifs qui sont constatés ; les variables déterminantes paraissent être le travail sur le temps et les interactions initiées par le choc de la mixité sociale couplée à la diversité des « chantiers » proposés aux volontaires.

Ce point nous paraît majeur, à l'époque où certains pourraient être tentés de revitaliser un « service civil », qui ne s'opposerait plus au service militaire mais se substituerait à la prise en charge par la sécurité sociale de la (plus) longue transition vers le statut adulte.

## 6) Des controverses à trancher pour la suite du programme

Il est fréquent que l'évaluation d'un programme institutionnel à partir de l'écoute du vécu subjectif de ses bénéficiaires mette en lumière des éléments inattendus.

Ce fut le cas ici, dans la mesure où certains volontaires ont mis en avant une donnée d'expérience peu aperçue des responsables, qui leur pose une question stratégique difficile à résoudre.

Certains ont en effet évoqué que « l'après- Solidarité » était vécu comme un « trou noir », une expérience du vide difficile à vivre, assortie de l'impression d'un « retour à la case-départ », d'autant plus pénible que l'on avait pu penser avoir franchi l'obstacle.

Les choses sont exprimées comme suit : pendant un an on est « dans le mouvement », on expérimente plein de choses, on peut réaliser des choses auxquelles on n'aurait jamais eu accès (exemple : un chantier international), puis est replongé dans un quotidien vide, seul avec soi-même.

Ce « trou noir » peut durer un an ou deux, puis « on s'en sort » - du moins ceux qui en ont témoigné s'en sont sortis.

La question se pose évidemment de savoir si cet épisode difficile est nécessaire ou peut être évité, ou ses risques, minimisés.

Il existe une vraie controverse à ce sujet : pour certains volontaires, « sortir du trou noir » relève de la responsabilité individuelle de chaque volontaire : à lui de mobiliser les compétences acquises, le réseau potentiel pour passer définitivement le cap ; pour d'autres, la responsabilité de l'institution est engagée à elle d'offrir une continuation possible, de se placer aux côtés du volontaire, de lui permettre de mobiliser des ressources qui sont propres à l'institution.

La controverse est d'autant plus difficile à trancher que l'on doit s'efforcer d'éviter deux écueils contraires : « l'institutionnalisation<sup>5</sup> » [certes paradoxale en milieu ouvert, mais possible quand même : beaucoup de volontaires déclarent qu'ils referaient une seconde année citoyenne si c'était possible], le défaussement (à chacun de gérer la suite).

Une voie étroite devra probablement être trouvée, probablement différenciée, si ce n'est sur mesure : par exemple une continuation du programme par un stage en insertion, une fois le volontaire plus assuré de son projet, après quelques mois de réflexion.

La question est concomitante d'une autre : le fait que le programme, pour des raisons de facilité institutionnelle<sup>6</sup>, offre deux durées, l'une complète (neuf mois), l'autre, restreinte (cinq mois). Là aussi, deux raisonnements sont en tension : l'expérience de l'interaction sociale postule un groupe étoffé et une réelle diversité ; l'acquisition de compétences implique une durée suffisante.

On peut considérer que ces deux controverses confirment que les variables déterminantes du programme sont bien l'expérience du temps et la difficulté de l'interaction dans les groupes mixtes.

5. Rappelons que Goffman désignait par là, à propos des institutions fermées, le fait, pour les « reclus », de ne plus pouvoir envisager d'autre avenir que de rester dans l'institution en épousant ses valeurs.

6. « Regarnir » les groupes après le départ de certains volontaires en cours de programme.